



## STRATEGIE DE FRIBOURG-SOLIDAIRE FEDERATION CANTONALE DE COOPERATION INTERNATIONALE 2025-2028

### Un soutien aux acteurs locaux dans le Sud Global comme en Suisse

*Favoriser dans le monde un développement durable fondé sur la solidarité, la dignité humaine et la justice en accompagnant nos organisations membres et en participant à l'information et à la sensibilisation de la population fribourgeoise.*

Ce plan stratégique quadriennal et son plan de financement s'inscrivent dans la ligne droite des stratégies antérieures et Fribourg-Solidaire a à cœur de poursuivre ses engagements envers ses organisations membres de manière réaliste et avec une recherche constante d'amélioration de la qualité. Nous restons convaincus de la pertinence de l'appui que peuvent apporter nos organisations membres aux populations des pays du Sud Global. Fribourg-Solidaire gère des fonds non pas pour elle-même, mais bien pour ses organisations membres (OM), leurs partenaires locaux et leurs projets.

Fribourg-Solidaire s'engage dans la lutte contre la pauvreté et pour un développement durable dans l'esprit de l'Agenda 2030 et de ses 17 Objectifs de développement durable (ODD), dans le respect de la dignité humaine et de la justice sociale.

S'appuyant sur l'expertise de collaborateur·trice·s salarié·e·s et bénévoles, Fribourg-Solidaire favorise les partages de savoirs et d'expériences de ses organisations membres (OM) et participe ainsi à en améliorer la qualité institutionnelle et opérationnelle. Elle mobilise des financements et compétences aux niveaux fédéral, cantonal et communal, tout en informant et sensibilisant le public et les autorités du canton de Fribourg sur les questions et les enjeux de la coopération internationale (CI).

### Table des matières

|                                                              |                   |
|--------------------------------------------------------------|-------------------|
| <a href="#">1. Introduction.....</a>                         | <a href="#">1</a> |
| <a href="#">2. Une stratégie orientée résultats.....</a>     | <a href="#">2</a> |
| <a href="#">3. Fonctionnement de Fribourg-Solidaire.....</a> | <a href="#">3</a> |
| <a href="#">4. Bref résumé de la phase 2021-2024 .....</a>   | <a href="#">4</a> |
| <a href="#">5. Orientations stratégiques .....</a>           | <a href="#">4</a> |
| <a href="#">6. Stratégie d'intervention.....</a>             | <a href="#">5</a> |
| <a href="#">7. Moyens, ressources.....</a>                   | <a href="#">8</a> |
| <a href="#">8. Risques .....</a>                             | <a href="#">8</a> |
| <a href="#">9. Evaluation.....</a>                           | <a href="#">9</a> |

### 1. Introduction

Selon ses Statuts (révisés en 2023), Fribourg-Solidaire (FS), a pour but de favoriser dans le monde un développement durable fondé sur la solidarité, la dignité humaine et la justice. Pour cela, FS :

- entretient et développe un partenariat transparent – duquel elle est redevable - avec le canton de Fribourg, la confédération et les communes fribourgeoises;
- informe le public, les bailleurs de fonds et ses membres des opérations soutenues ;
- soutient et participe à l'information et à la sensibilisation sur les thématiques de développement ;
- favorise les échanges entre ses membres, leur formation ainsi que des acteurs locaux des projets soutenus par la Fédération et ses membres ;

- soutient des projets de développement durables et programmes de coopération.

La gouvernance de FS se décline avec trois types d'instances :

1.1. décisionnelle :

- l'Assemblée Générale constituée par les membres de FS
- le comité élu par l'AG, composé de 5 à 9 membres au bénéfice d'une bonne expérience/connaissance de la coopération internationale.

1.2. de préavis :

- la Commission Technique et Financière (CTF) chargée d'analyser la qualité des projets soumis pour financement et d'émettre des recommandations à l'attention du comité qui prend la décision finale.

1.3. exécutive et de gestion:

- la coordination du secrétariat actuellement assumée par deux personnes pour 1,4 EPT chargées des aspects opérationnels de Fribourg-Solidaire et de la mise en œuvre de la stratégie institutionnelle
- la comptabilité est confiée à une comptable indépendante.

NB : l'engagement d'une vingtaine de bénévoles (comité, experts de la CTF, etc) représente 1/2 EPT sur l'année.

## **2. Une stratégie orientée résultats**

Le Programme stratégique quadriannuel de FS dispose d'un cadre de résultats avec des indicateurs vérifiables ainsi qu'un plan financier lié aux résultats spécifiques, permettant une gestion tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Ainsi, la planification, le suivi et le pilotage sont organisés par FS et se reflètent dans ses rapports annuels. Les campagnes d'information et les formations de FS sont suivies et évaluées à l'aune de résultats attendus en termes de coûts, de temps et de qualité.

FS accompagne ses organisations membres (OM) dans leur gestion axée sur les résultats. Les OM sont également accompagnées pour la mise en place d'instruments appropriés et adaptés à leur propre gouvernance et à l'usage de leurs partenaires sur le terrain.

FS et ses OM se réfèrent à la norme SWISS GAP RPC 21 FER. Les comptes annuels de Fribourg-Solidaire sont établis par une comptable et sont révisés par l'Inspection des Finances de l'État de Fribourg. Ils sont soumis à l'approbation de l'AG.

Une attention particulière est apportée aux rapports rédactionnels et financiers des OM et de leurs projets. Le secrétariat et la CTF – respectivement pour les comptes de l'OM en Suisse et pour les projets -en assure l'analyse.

Fribourg-Solidaire s'est doté d'un système de contrôle interne (SCI), révisé régulièrement, qui garantit que les ressources dont elle dispose sont utilisées avec efficacité, efficience et économie.

## **3. Fonctionnement de Fribourg-Solidaire**

Organisation faîtière regroupant 36 organisations membres (2023), FS apporte un soutien technique et financier aux activités de ses organisations membres et leurs projets dans les pays du Sud et de l'Est. FS offre des formations, informe la population et les collectivités publiques sur les questions de CI et sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030. FS s'engage à long terme dans la réduction de la pauvreté, met à disposition de ses OM et de ses partenaires, le Canton de Fribourg et les communes fribourgeoises, son expertise thématique (Souveraineté alimentaire, éducation/formation, santé, droits humains, paix, infrastructures, enjeux nord-sud, etc), et opérationnelle. Grâce à son travail d'information et de sensibilisation, FS possède un fort ancrage dans la population cantonale.

Le système de gouvernance de FS se caractérise par sa gestion rigoureuse des activités et des ressources financières, reposant sur une structure bien définie, des procédures strictes et des mécanismes de contrôle internes et externes. Cette approche vise à assurer l'efficacité, la transparence et

la responsabilité à tous les niveaux de la fédération. En définissant clairement les organes de gouvernance et leurs responsabilités, la structure de FS garantit la stabilité institutionnelle et la continuité des projets, indépendamment des changements de personnel. De plus, cette configuration contribue à atténuer les risques, notamment en matière de gestion financière. Grâce à des contrôles rigoureux et à des procédures claires, les risques financiers potentiels sont identifiés et atténués. En définitive, ce système de gouvernance maximise l'efficacité tout en minimisant les risques financiers et opérationnels, assurant ainsi une utilisation efficace et transparente des ressources pour atteindre les objectifs de développement.

### 3.1. Le canton de Fribourg

L'article 70 de la Constitution fribourgeoise (2004), la loi ROF 2011\_100 (2011) et la Commission cantonale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (CCDAH) - organe consultatif du Conseil d'État - dans laquelle siège FS régissent l'engagement du canton dans la coopération internationale (CI). FS bénéficie d'un mandat de prestations du canton de Fribourg depuis 2007. L'objectif de 1 franc par an et par habitant est inscrit dans la stratégie cantonale et a été atteint en 2023. Depuis 2024, FS siège également dans la Commission cantonale de durabilité et apparaît en bonne place dans la Stratégie cantonale de développement durable 2021-2031 sous l'ODD 17.

### 3.2. Les communes fribourgeoises

Les communes peinent à concevoir leurs responsabilités au-delà de leurs limites territoriales. Dans cet esprit elles soutiennent des associations locales, telles que des club sportifs ou culturels. Cependant, près d'une trentaine de communes fribourgeoises contribuent au travail de FS, et 9 d'entre elles contribuent par 1 franc par an et par habitant (état au 31.12.2023). Dans la partie germanophone du canton, la barrière de la langue reste un défi pour FS.

### 3.3. Fribourg Solidaire et ses organisations membres

Les membres composant FS sont

- des grandes et moyennes organisations, structurées professionnellement avec des logiques programmatiques, thématiques (droits humains, santé, éducation, infrastructure, etc) ou géographiques (Afrique, Asie, Amérique Latine).
- une vingtaine d'autres plutôt jeunes et cantonales et fonctionnant sur le principe du bénévolat

Le secrétariat et le comité s'efforcent de renforcer le sentiment d'appartenance des OM :

- contact personnel régulier ;
- ateliers d'échanges et de formation ;
- mise à disposition de ses pages web, FB et LinkedIn, diffusion d'informations, newsletter (9x/an).

3.4. FS s'appuie sur l'article 54 de la Constitution Suisse et sur la Loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale (art.5). Une relation de confiance lie FS à ses partenaires institutionnels. Dans ses actions, FS s'appuie sur les Directives de la DDC pour la collaboration avec les ONG suisses et sur l'Agenda 2030 .

Le canton de Fribourg s'est engagé à contribuer à l'aide publique au développement fournie par la Suisse (art. 70 de sa Constitution et loi ROF 2011\_100). Cette contribution est primordiale pour la concrétisation de l'Agenda 2030. FS, en tant que partenaire du mandat de prestation du canton de Fribourg et de la stratégie signée avec la DDC pour 2025-2028, se porte garante de la qualité des projets soutenus, mesurée et vérifiée annuellement. En outre, FS s'acquitte d'une redevabilité régulière au travers des rapports auprès de ses bailleurs institutionnels, de ses OM et du public fribourgeois.

Les projets des OM de FS soutenus par les communes, le Canton de Fribourg et la Confédération contribuent à atteindre des objectifs d'efficacité du Message sur la coopération internationale 2025-2028 de la Suisse.

Cette organisation complexe et très complète, qui vise à ne laisser aucun angle mort, a fait ses preuves au fil des années. Elle permet de suivre de très près la gouvernance et la santé financière des OM, de limiter de nombreux risques inhérents à la qualité des projets et de leur mise en œuvre. Elle garantit enfin la traçabilité des fonds confiés par les institutions publiques et la transparence de leur utilisation.

#### 4. Bref résumé de la phase 2021-2023

- ✓ FS révisé bisannuellement son Système de Contrôle Interne pour son fonctionnement, avec matrice complète d'analyse des risques. Les OM de FS sont sensibilisées et accompagnées autour de leur SCI et de l'implémentation de la Prévention des abus de pouvoir.
- ✓ FS révisé bisannuellement sa matrice complète d'analyse des risques pondérée et des mesures à prendre. Une revue est organisée chaque année.
- ✓ Divers ateliers thématiques participatifs avec les OM (gestion des risques dans les projets, SCI, présentation des budgets et des demandes de financement, la relève des bénévoles dans les associations, etc) ont été menés, ainsi que des coachings individuels selon les besoins. Un atelier spécifique qui reprend les grands thèmes de cette stratégie a été organisé en 2023.
- ✓ La CTF, qui analyse tous les projets financés par Fribourg-Solidaire, s'assure de la qualité suisse en matière de solidité des partenariats, de l'identification des problématiques et des suivis et évaluations. Elle revoit également régulièrement la pertinence de son fonctionnement et de ses critères d'analyse. Pour la période 2021-2023, une septantaine de projets ont été analysés et 64 projets ont été co-financés.
- ✓ Le canton a augmenté progressivement le budget global dédié à ce domaine pour atteindre, en 2023, une contribution de l'ordre d'un franc par an par habitant.
- ✓ Cette présente stratégie est acceptée par la DDC et le canton de Fribourg en 2024. La DDC accepte sa planification et sa demande de contributions pour 2025-2028.
- ✓ Les contributions des communes fribourgeoises ont augmenté de 25 % par rapport à la phase antérieure (près de CHF 300'000.-).
- ✓ Un label « Commune Solidaire » a été créé à l'attention des communes contributrices dans le but de les visibiliser.
- ✓ Une présence renforcée de FS auprès de l'Association des Communes Fribourgeoises au niveau cantonal et de districts.
- ✓ Fribourg-Solidaire apparaît comme partenaire stratégique de l'ODD 17 dans la Stratégie cantonale de développement durable et siège dans sa Commission cantonale de durabilité (CCD)
- ✓ Fribourg-Solidaire siège dans la commission cantonale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (CCDAH) avec 2 personnes.
- ✓ FS a consolidé ses relations avec le paysage académique fribourgeois (Master sur Les Parties Prenantes de FS en économie, etc)
- ✓ FS a diversifié ses canaux de communication : stratégie de communication, réseaux sociaux, sensibilisation auprès des élu·e·s, participation au FIFF, etc. FS est très soucieuse, dans ses actions de communication, de mettre en perspective les réalités suisses et des pays dans lesquels interviennent ses OM.

#### 5. Orientations stratégiques

Les programmes stratégiques pluriannuels de FS répondent à des buts statutaires et s'alignent sur les objectifs d'efficacité et d'efficience repris dans le message de la DDC sur la coopération internationale de la Suisse 2025-2028 et l'Agenda 2030.

L'orientation stratégique s'appuie sur 3 volets afin de répondre à la confiance du canton, des communes et de la DDC en matière d'expertise, de qualité et de durabilité des projets co-financés et de sensibilisation de la population fribourgeoise :

5.1. Les projets soutenus par FS sont de bonne qualité et les résultats vérifiables :

- analyser et co-financer des projets de coopération internationale et d'information
- améliorer la gestion des risques dans les projets des OM et augmenter leur durabilité
- développer les échanges d'expériences et les partages de savoirs entre OM.
  - analyse et co-financement de projets
  - ateliers participatifs
  - coachings personnalisés
  - implémentation d'exigences au niveau des SCI et de PSEAH dans les OM et leurs projets.

- 5.2. La collaboration avec les collectivités publiques fribourgeoises et avec la DDC est renforcée :
- renforcer et pérenniser le partenariat de FS avec le canton et la DDC
  - augmenter les contributions cantonale, communales (objectif : 1 franc par an et par habitant atteint par le canton pour la législature 2022-2026)
  - représenter les collectivités publiques dans le FEDERESO.
    - Lobbying auprès des parlementaires cantonaux et fédéraux
    - Négociation des contributions cantonales et fédérales
    - Démarchage systématique des communes fribourgeoises
    - Participation aux débats nationaux sur la CI
    - Renforcement et augmentation de la visibilité du partenariat entre FS, les départements cantonaux et le Service cantonal de développement durable et participation active à la CCDAH et CCD
- 5.3. Le public fribourgeois est sensibilisé à la solidarité internationale et aux rapports Nord-Sud :
- Informer et sensibiliser la population fribourgeoise, les jeunes et les élus cantonaux et communaux sur la solidarité internationale, les rapports Nord-Sud, le développement durable et les enjeux de la coopération suisse
  - Sensibilisation à la CI grâce à des approches différenciées dans les institutions de formation : UNI, HES, Ecole des métiers, écoles professionnelles, collèges et CO
  - Rencontre des élus cantonaux et communaux
  - Participation à divers événements (populaires, institutionnels, etc)
  - Déploiement d'une présence sur l'ensemble du canton avec un soin particulier pour les régions germanophones
  - Actualisation de la stratégie et du matériel de communication

## 6. Stratégie d'intervention

FS fédère des organisations fribourgeoises qui, aux côtés de leurs partenaires locaux et des populations bénéficiaires, mènent les projets de coopération internationale dans les pays du Sud Global. FS n'est pas une actrice opérationnelle et n'implémente pas de projets dans ces pays. Elle n'élabore pas de programme géographique ou thématique spécifique. Au lieu de cela, elle donne la priorité aux besoins de ses OM, en soutenant leurs projets qui se déroulent sur les 4 continents, dont une majorité en Afrique. La présente stratégie prévoit que 80% des charges concernent le cofinancement aux projets des OM. Elle favorisent une approche participative et inclusive, ce qui permet de renforcer les capacités locales, d'encourager l'appropriation des initiatives de développement et de garantir la durabilité à long terme.

FS contribue à la réalisation de l'Agenda 2030, en soutenant et promouvant une coopération au développement de qualité, issue de la société civile. Elle accompagne des projets durables et efficaces, basés sur les ODD, tout en développant des partenariats propices à leur mise en œuvre. Elle joue ainsi le rôle de passerelle, en mettant en avant l'expertise de ses OM et en favorisant le partage de connaissances avec les partenaires financiers et autres acteurs de leurs réseaux. Pour ne laisser véritablement « personne de côté », FS encourage les collaborations (ODD 17) à différentes échelles (communales, cantonales, fédérale) et fait du renforcement de la société civile un objectif de développement en soi. Aussi, dans le plan stratégique 2025-2028, l'accent continuera d'être mis sur le développement de synergies et de collaborations avec des partenaires publics, privés et académiques dans le domaine de la CI. De même, une attention particulière sera portée au cadre d'apprentissage à l'attention des OM.

Par ses activités régionales et les démarches entreprises par ses OM au Sud, FS s'implique dans la coordination des efforts de développement. Elle facilite les collaborations entre les différentes parties prenantes, y compris les autorités locales, les ONG, le secteur privé et les communautés, afin de mobiliser les ressources et de maximiser l'impact des projets de développement. Impliquée dans la mise en œuvre des politiques publiques localement, FS s'engage dans des programmes alignés sur les ODD, ce qui contribue à intégrer les principes de développement durable dans les actions des autorités locales. Par ailleurs, membre du FEDERESO - plateforme d'échanges de bonnes pratiques et d'expériences - FS facilite la diffusion des connaissances, contribuant à renforcer les capacités des acteurs locaux et à promouvoir un apprentissage mutuel. Cette pratique est essentielle pour accélérer la réalisation des ODD.

Finalement, et pas des moindres, FS finance des projets avec des fonds publics, lesquels sont soigneusement conçus pour s'aligner autour de plusieurs ODD. Cette approche permet de garantir une

réponse efficace et intégrée aux défis complexe auxquels sont confrontées les communautés les plus vulnérables. La proximité avec ces dernières permet aux OM de mieux appréhender les réalités de terrain, ce qui permet de construire des initiatives adaptées aux besoins locaux. La mise en œuvre des ODD s'en trouvent par conséquent plus efficace.

En définitive, FS est, dans le canton de Fribourg, l'actrice incontournable et essentielle à la réalisation des ODD. Grâce à son expertise, elle contribue à soutenir le développement durable et à promouvoir une coopération internationale plus forte. Pour ce faire, elle informe et sensibilise le public fribourgeois aux enjeux globaux dans le cadre de l'Agenda 2030 et accompagne ses OM face aux grandes thématiques de la CI : renforcement de la société civile, Nexus, partenariats et localisation de l'aide.

**Au vu des défis à relever et du potentiel existant, la finalité, les objectifs à 2025 – 2028 sont formulés dans un cadre logique en annexe**

## **7. Moyens, ressources**

Pour la mise en œuvre de son programme institutionnel, FS prévoit :

- Pour les RH : depuis août 2019, l'organisation du secrétariat de FS fonctionne comme suit : une coordination bicéphale de 1,4 EPT et un mandat externe pour la comptabilité se chargent des aspects opérationnels de FS. Elle a fait ses preuves et représente la solution à l'utilisation raisonnable des coûts de fonctionnement.

- Le comité et la CTF seront suffisamment dotés en experts à même d'assurer leur mandat stratégique et représentatif pour le premier, de préavis en matière d'analyse de projet pour la seconde qui représentent env. 800 heures par an de travail assumé bénévolement

Le plan financier tiendra compte de :

- Les contributions cantonales sont projetées jusqu'en 2026 (confirmée par la DSJS) à CHF 290'000.-. Le plan financier ne prévoit pas de changement pour la durée de cette stratégie
- La projection sur le démarchage des communes fribourgeoises devrait porter ses fruits à hauteur de 3'000.- d'augmentation par an.
- La contribution demandée à la DDC se montera à 40 % du budget total de FS, selon l'accord-cadre établi avec elle. Les projections annoncent CHF 1'000'000.- pour la période 2025-2028.

La répartition du budget se fait donc ainsi :

- Les projets soutenus sont de bonne qualité et les résultats vérifiables : 73 %
- FS est un partenaire incontournable et nécessaire de DDC/Canton/Communes : 14%
- La population fribourgeoise est sensibilisée à la CI et motivée à agir : 3%
- Administration : 10 %

## **8. Gestion des risques**

Depuis 2018, FS s'appuie sur un système de contrôle interne (SCI) évaluable bisannuellement et composé d'un document narratif décrivant les processus établis et d'une matrice d'analyse et de suivi des risques. Cette dernière comprend, outre les pondérations et les responsabilités, les risques identifiés, les mesures existantes et les mesures d'amélioration :

8.1. Diminution des contributions DDC et/ou du Canton de Fribourg par un changement de loi ou un changement de tendance des élu·e·s.

- Art. 70 Constitution du canton de Fribourg
- Loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale (ROF 2011\_100)
- Mandats de prestations avec le canton et la DDC : renforcement des relations
- Entretien tripartite annuel
- Sensibilisation des élu·e·s fribourgeois·e·s au niveau fédéral
- Développement des relais politiques dans les partis

8.2. Mauvaise gestion des OM entraînant l'échec de ses projets

- Règlements divers
- Recommandations de la commission technique
- Critères d'adhésion et d'exclusion

#### Rapports de projets

- Coaching des OM (rapports, bonnes pratiques, SCI, etc)

#### 8.3. RH insuffisante : exécutif peu doté (1.4 EPT) et risque d'épuisement des bénévoles

- Secrétariat évalué régulièrement
- Recrutement anticipé avant départ
- Mise en valeur des collaborations (compétences, collaborations inter-instances, anticipation, etc)

FS appuie ses OM dans la mise sur pied de leurs propres SCI, à travers des formations notamment. En outre, la gestion des risques est intégrée dans le processus des projets financés.

Parmi les principaux risques contextuels auxquels les OM sont exposées, figure celui d'une diminution des subventions publiques. FS veille à maintenir des relations qualitatives avec ses bailleurs de fonds principaux et portent une attention particulière au devoir de redevabilité à l'encontre des institutions et des contribuables.

Sur le plan programmatique, le risque que des pratiques de gestion inappropriées des OM et de leurs partenaires échappent aux organes compétents de FS est amoindri grâce au recours à des outils tels que le Code de conduite pour la prévention et la lutte contre les abus de pouvoirs et les irrégularités adopté par FS.

Sur le plan institutionnel, il existe un risque de surcharge des bénévoles. FS fonctionnent grâce à l'engagement de nombreux expert·e·s bénévoles et elle veille à évaluer régulièrement leur niveau de satisfaction et leur charge de travail.

## 9. Suivi et évaluation

Comme pour les périodes précédentes, FS élabore son programme stratégique sur 4 ans, détaillé dans un cadre de résultats, qui précise, pour chaque objectif spécifique, les résultats attendus et les activités planifiées. Afin de garantir le respect des critères et des standards, mais également pour assurer un travail efficace et efficient auprès de ses partenaires, FS vérifie son cadre logique en termes de logique d'intervention et de vérification des indicateurs de résultats établis, tout en incluant les effets inattendus et une observation du changement intervenu. Afin de rester pertinents et de continuer à répondre aux réalités de ses actions et de ses OM, ces instruments qualitatifs et quantitatifs font l'objet d'une révision régulière.

L'ensemble des résultats obtenus au niveau des 3 objectifs stratégiques sont compilés chaque année dans les divers rapports (rédactionnels, financiers, publics) et transmis aux partenaires institutionnels, aux OM de FS et au public. Elles sont le reflet concret de la redevabilité de FS en matière d'utilisation des fonds publics confiés et de la confiance accordée. Les résultats obtenus réfèrent directement aux ODD.

Le Secrétariat de FS assure la mise en œuvre des objectifs sous la responsabilité de son Comité. Les membres du Comité, réunis au moins 7 fois par an en séance, prennent connaissance, évaluent et proposent les orientations stratégiques. Les comptes sont validés par l'Assemblée Générale.

Chaque projet de nos OM co-financé fait l'objet d'un rapport interne évalué par le secrétariat et la CTF et d'une page de résumé qui servira ensuite de base dans les rapports d'activités de FS. Divers instruments de suivi (budgétaire, de projets, d'activités, répartition des fonds, etc) sont mobilisés afin de gérer la totalité des actions menées durant l'année afin qu'elles réalisent les objectifs posés. Les stratégies d'intervention et de communication viennent appuyer l'exécution du programme institutionnel. Un contrat ou un accord est signé pour chaque projet soutenu, qui fixe les obligations respectives et les échéances. Les rapports opérationnels et financiers des projets sont analysés. La procédure d'attribution de financements de FS est définie dans les Statuts et les règlements respectifs.

Les 7 fédérations cantonales de Suisse Latine ont en outre développé un outil statistique commun. Ce

dernier a pour objectif d'une part de documenter en commun la contribution des FC aux 17 ODD de l'Agenda 2030 et, d'autre part, de répondre à l'enquête de la DDC effectuée par MIS-Trend. Cet outil détaille l'ensemble des projets – de coopération internationale, d'information et de sensibilisation ainsi que de partage des savoirs – financés par les fédérations ainsi que les frais d'administration et de coordination.

Fribourg, le 25 juin 2024

Annexes :

1. Cadre logique 2025-2028
2. Budget 2025-2028
3. Organigramme de FS
4. SCI de FS
5. Matrice des risques de FS
6. Politique genre de FS